



Banque Conseil  
en Gestion  
de Patrimoine

**Votre conseiller :**

Prénom Nom  
N° de tél. portable

**Votre agence :**

Adresse de l'agence  
N° de tél. de l'agence

Nom et Prénom du titulaire ou du  
Représentant  
[adresse]  
[code postal et ville]

Bois-Colombes, le 28 novembre 2024

Libellé de produit - N° de compte :

## Modernisation de votre compte-titres : transfert vers COPARTIS

Madame, Monsieur,

Vous êtes titulaire d'un compte-titres, PEA ou PEA-PME ouvert dans nos livres.

Comme annoncé en juin dernier, nous avons décidé de moderniser notre offre de compte-titres en partenariat avec COPARTIS, une filiale de BNP Paribas spécialisée dans le domaine de la tenue de compte. Cette modernisation implique un transfert de vos avoirs vers un nouveau compte ouvert par COPARTIS.

Dans un précédent courrier, nous vous avons invité à prendre connaissance de la Convention de Comptes d'instruments financiers, PEA et PEA-PME COPARTIS, accompagnée de l'annexe tarifaire. En signant le bordereau de consentement, vous avez accepté explicitement le transfert de vos avoirs vers ce nouveau compte.

Nous sommes aujourd'hui heureux de vous confirmer qu'un compte a été ouvert chez COPARTIS, et vos avoirs y seront transférés le 30 novembre 2024. Votre compte UFF sera clôturé à cette occasion. Cette clôture mettra également fin aux éventuelles procurations et délégations de pouvoir associées à votre compte. Votre conseiller UFF reste néanmoins à votre disposition pour les remettre en place.

A compter du 3 décembre 2024, l'activité de tenue de compte sera assurée par COPARTIS qui vous enverra des informations détaillées concernant votre nouveau compte (kit d'accueil).

**UNION FINANCIÈRE DE FRANCE BANQUE**

70, avenue de l'Europe 92270 Bois-Colombes - Tél. : +33 1 40 69 65 17 - Service clientèle UFF Contact : 0 805 805 809 (Service & appel gratuits) - [www.uff.net](http://www.uff.net)  
Société anonyme au capital de 15 467 031,07 € - 473 801 330 R.C.S Nanterre - Établissement de crédit agréé auprès de l'Autorité de Contrôle Prudentiel et de Résolution ([www.acpr.banque-france.fr](http://www.acpr.banque-france.fr)) en qualité de Prestataire de Services d'Investissement.  
N° TVA intracommunautaire : FR49473801330.

À l'issue de l'opération de transfert, vous pourrez toujours accéder à votre espace client UFF pour consulter vos avoirs sur votre compte-titres COPARTIS. Pour faciliter cette démarche, voici un rappel de votre identifiant de connexion.

Identifiant : XXXX

Veillez également noter que l'UFF restera votre interlocuteur privilégié pour vous accompagner dans la gestion de vos avoirs chez COPARTIS.

En cas de doute ou de situation particulière, votre conseiller UFF reste à votre entière disposition pour vous fournir toutes les informations nécessaires.

Nous vous remercions de votre confiance.

Fred VIANAS  
Directeur général

**UNION FINANCIÈRE DE FRANCE BANQUE**

70, avenue de l'Europe 92270 Bois-Colombes - Tél. : +33 1 40 69 65 17 - Service clientèle UFF Contact : 0 805 805 809 (Service & appel gratuits) - [www.uff.net](http://www.uff.net)

Société anonyme au capital de 15 467 031,07 € - 473 801 330 R.C.S Nanterre - Établissement de crédit agréé auprès de l'Autorité de Contrôle Prudentiel et de Résolution ([www.acpr.banque-france.fr](http://www.acpr.banque-france.fr)) en qualité de Prestataire de Services d'Investissement.

N° TVA intracommunautaire : FR49473801330.